

REUNION DE PRESENTATION DES LABELS F.F.F















ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

SAISON 2019 / 2020



RÉUNION INFORMATIONS CLUBS

SAISON 2019 / 2020

SOMMAIRE

PRÉSENTATION

- LE DISPOSITIF
- LA DEMARCHE DU LABEL LE CALENDRIER 19/20

- LES CRITÈRES D'ÉVALUATION
- PRÉSENTATION DE L'OUTIL :
 FOOT CLUBS PORTAIL
 BLEU
- **LA VALORISATION**

- LES CONTACTS
- QUESTIONS DIVERSES





PRÉSENTATIONS





LES ACCOMPAGNATEURS

Elus
Guy COUSIN
Pierre MONNIER
Yann CHAUVEL
Michel ELOY
Joel BEASSE
Jean-Noël PICOT
Jean-François DELALANDE

<u>C.T.</u>

Lydie CHARRIER - CTR DAP
Arnaud VAUCELLE - CTR DAP
Mathieu AIRAULT - CTD DAP
Arnaud BULENGER - CTD PPF
Kevin GENISSEL - Agent de Développement







LE DISPOSITIF



LES 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX DES LABELS :

Renforcement du projet club

- Développement de la notion de projet au sein des clubs
- Démarche volontariste des clubs
- Label accessible à tous les clubs et groupements de clubs

Politique d'accompagnement des clubs

- Outil d'aide à la structuration (outil d'autodiagnostic et d'évaluation)
- Outil de valorisation (label qualité)

Label à 3 niveaux

- Label Jeunes : Espoir /Excellence / Elite
- Label Ecole Féminine : Bronze / Argent / Or
- Label Jeunes Futsal : Espoir / Excellence / Elite

2 types de critères

- · Label Jeunes : Critères incontournables et Critères cumulables
- Label Ecole Féminine : Critères incontournables
- Label Futsal : Critères incontournables

Validation de 4 projets (Minimum de points à obtenir par niveau de label)

- Projets associatif
- Projet sportif
- Projet éducatif
- Projet d'encadrement et de formation



Label FFF

La DUREE de VALIDITE

Label valable pour une durée de 3 SAISONS.

(à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label)

Attention : réaliser tous les ans l'autodiagnostic pour le suivi des clubs labellisés

Les CONDITIONS de RENOUVELLEMENT

- Demande uniquement à partir de la dernière saison de validité.
- Candidature possible à tout moment (un seul dossier par saison) pour tenter d'obtenir le niveau supérieur à celui du label déjà obtenu.



Exemple:

Ex: validation du label saison 2019-2020,

validité saison 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 (demande de renouvellement)

Les ENTENTES

Sont possibles si le club porteur peut y prétendre seul.

Minimum 10 licenciés(es) dans la catégorie concernée par l'entente pour le foot à 8 et minimum 15 licenciés(es) dans la catégorie concernée par l'entente pour le foot à 11.



Les Groupements éligibles :

Application de l'article 39 des règlements de la Ligue de Football Des Pays de la Loire. Sont concernés les Groupements des U12 aux U19, et les clubs qui bénéficient de la structuration des écoles de foot :

- ✓ Si le groupement concerne les U12 aux U19, le groupement peut bénéficier la demande de Label et réalise sa demande avec le N° d'affiliation du groupement.
- ✓ Si le groupement concerne les U14 aux U19, seuls les clubs concernés peuvent demander un Label avec leur propre N° d'affiliation et prétendent seulement au Niveau Espoir.

Prise en compte des équipes féminines en ententes et groupements féminins :

Afin de bénéficier du Label Jeunes, les clubs ayant des équipes féminines en entente ou en Groupements féminins, doivent avoir à minima un effectif de jeunes licenciées par club. Ex :

- 1 équipe U6F U9F engagée dans les plateaux soit 3 licenciées à minima par club
- 1 équipe U10F- U13F engagée dans les plateaux soit 5 licenciées à minima par club
- 1 équipe U14F U19F engagée dans les compétitions soit 6 licenciées à minima par club Les accompagnateurs vérifieront l'engagement des clubs concernés par le projet féminin.



Suspensions de label :

Article 10 - Les conditions de retrait du label

Le Label Jeunes peut être retiré aux clubs à tout moment suite à une décision prise par une commission disciplinaire d'une instance départementale, régionale voire nationale, à l'encontre d'un club et/ou d'un membre du club, quelle que soit la catégorie de pratiquant concernée (jeunes, football féminin, futsal, seniors, vétérans), durant la période de validité du Label Jeunes.

Priorités d'accompagnement des clubs par la C.R.L.J. :

- 1. Clubs nationaux et Clubs en renouvellement
- 2. Clubs en obligations pour les compétitions régionales jeunes (G et F)
- Clubs en candidature libre.

Clubs labellisés en suivi :

- 1. Réaliser l'autodiagnostic tous les ans
- 2. Vérification des critères et du projet club avec les actions menées.
- 3. Prise de contact et prise de rendez-vous si nécessaire







LA DÉMARCHE DU LABEL LE CALENDRIER 19/20



LES 5 TEMPS DE LA DÉMARCHE PROJET CLUB : ACCOMPAGNER LES CLUBS

Mobiliser Guider Evaluer Conseiller Valoriser

Démarche nationale



LE MODE OPÉRATOIRE



LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE 2019-2020 LFPDL

Septembre	Réunion d'informations dans les Districts.
Septembre - Octobre	Utilisation du nouvel outil d'autodiagnostic du club (Footclubs – Projet club – lien vers Portail Bleu : portailbleu.fff.fr/suivi_club,)
31 Octobre	Date limite de dépôt des dossiers de candidature
Du 3 au 7 Novembre	La CRLJ se réunit pour arrêter les clubs à suivre et les binômes accompagnateurs
Octobre à Février	Visites des clubs ayant déposé leur dossier (clubs nationaux)
28 février	Date limite de dépôts des documents justificatifs (clubs nationaux)
3 mars	1ère session d'examen par la CRLJ (clubs Nationaux)
15 mars	1 ^{ère} session de labellisation par le Bureau Exécutif de la LFA.
Octobre à Mai	Visites des clubs ayant déposé leur dossier (départemental et régional)
17 Mai	Date limite de dépôt des documents justificatifs
25 mai	2ème session d'examen par la CRLJ (clubs régionaux et départementaux)
Fin Mai	Le Groupe de Travail Labels présente ses conclusions au Conseil de Ligue La Ligue envoie une notification (par mail) de labellisation ou non aux clubs
15 juin	2 ^{ème} session de labellisation (Bureau Exécutif de la LFA) Les dossiers sont transmis après avis du Conseil de ligue pour examen à la Commission Fédérale de Gestion qui soumet ensuite ses propositions au Bureau Exécutif de la LFA
15 juillet	Officialisation des résultats (Bureau Exécutif de la LFA)

PROJET CLUB LA DEMARCHE CLUB

- Label Jeunes et Label Ecole Féminine :
 - Via Foot clubs Portail bleu
 - portailbleu.fff.fr/suivi_club
- 2. Label Futsal:
 - Via La Grille d'évaluation (fichier Excel)
- 3. Données extraites via Foot club:
 - Diaporama présentation logiciel
 - Vidéo présentation logiciel
- 4. Définir 2 référents Label :
 - Membres du Comité Directeur
 - Référent Technique
- 5. Présenter vos motivations au Label Jeunes dans le nouveau logiciel :
 - Les valeurs du club
 - Pourquoi la labellisation dans notre club ? Et qu'est-ce que le Label peut nous apporter ?
 - Comment vous voyez vous dans 3 saisons?
- 6. Compléter les organigrammes associatifs et techniques
- 7. Réaliser l'autodiagnostic :
 - Sauvegarder chaque projet
 - Transmettre la planification annuelle et les programmes des entrainements (horaires, lieux séances ...)
- 8. Formaliser les points forts et les axes d'amélioration par projet
- 9. DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE (31 OCTOBRE)



Label F.F.F.

PROJET CLUB LA DEMARCHE CLUB DOSSIER CANDIDATURE DEPOSE

- 1. <u>Prise de contact par le Binôme accompagnateurs</u> (Elus et Conseiller Technique) pour planifier la 1ère visite
- 2. 1ère réunion dans le club avec le binôme: 1er bilan de l'autodiagnostic :
 - Présentation des organigrammes associatifs, techniques (à intégrer dans le logiciel avant la 1ère réunion)
 - Ressortir les points forts et les axes d'améliorations
 - Projection du plan d'action année N sur les axes d'amélioration
 - Formalisation du plan de formation (dirigeants, éducateurs, arbitres, salariés)
 - Planning des entrainements et programmation annuelle des catégories (à intégrer dans le logiciel avant la 1ère réunion)
 - Points sur les pièces justificatives à transmettre (à intégrer dans le logiciel aux dates prévues dans le calendrier)
 - Planifier la 2ème visite club à partir de Mars
- 3. <u>Observation des séances terrains par le Conseiller Technique (possibilité d'être le même</u> jour que la 1ère visite) à minima :
 - > 1 séance U7, U9
 - > 1 séance U11, U13
 - > 1 séance U15, U17, U19
- 4. 2ème visite dans le club avec le binôme (à partir de Mars) :
 - Présentation du projet club par les représentants du club (plan d'action N, N+1, N+2...):
 - √ diaporama support si besoin
 - Vérification des pièces justificatives
 - Présentation du plan de formation (N, N+1, N+2)
 - Recadrage du binôme sur des éléments manquants dans le dossier pour la labellisation



VALIDATION ET OFFICIALISATION DU NIVEAU DES LABELS

- Le 28 mai 2020 au plus tard, le Groupe de Travail Label présente ses conclusions au Comité de Direction de la Ligue.
- 2. Le 29 mai 2020 au plus tard, le Comité de Direction de la Ligue établi 3 listes :
 - Liste 1 : Clubs proposés au Label en y indiquant les motifs invoqués.
 - Transmet la liste au Bureau Exécutif de la LFA
 - Transmet l'information aux clubs concernés par messagerie officielle
 - Liste 2 : Clubs non proposés au Label en y indiquant les motifs invoqués :
 - Transmet la décision aux clubs concernés par messagerie officielle
 - Liste 3 : Cas particuliers soumis au Bureau Exécutif de la LFA :
 - Transmet la liste au Bureau Exécutif de la LFA
 - > Transmet l'information aux clubs concernés par messagerie officielle
- 3. Ces listes sont transmises au plus tard le 30 mai 2020 :
 - Le Bureau Exécutif de la LFA (à partir du 15 juin) décide sur les listes 1 et 3
 - La décision finale est notifiée aux clubs par messagerie officielle





LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LABEL JEUNES F.F.F.





LES CRITERES INCONTOURNABLES

	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
	- Utiliser buts fixés - Tableau d'affichage extérieur (ORGANIGRAMME + DIPLOMES EDUC + CARTE PRO + N° d'URGENCE)		
Projet	U6 à U9 = 10	U6 à U9 = 20	U6 à U9 = 20
ASSOCIATIF	U10 à U11 = 10	U10 à U11 = 20	U10 à U11 = 20
	U12 à U13 = 10	U12 à U13 = 20	U12 à U13 = 20
		U14 à U19 = 30	U14 à U19 = 45
	1 équipe U12 - U13	2 équipes U12 - U13	2 équipes U12 - U13
Projet SPORTIF Entente possible si le club peut y prétendre seul (minimum 10 licenciés(es) dans la catégorie concernée) pour le foot à 8 et (minimum 15 licenciés(es) dans la catégorie concernée pour le foot à 11)	1 équipe F de : U6F à U11F Ou U12F à U15F ou U16F à U19F EN ATTENTE VALIDATION	1 équipe U14 - U15 à 11	1 équipe U14 - U15 à 11
		1 équipe U16 - U17 ou U18 - U19 à 11	1 équipe U16 - U17 à 11
	Equipes Féminines : Participation à minimum à 8 plateaux	1 équipe F dans 2 catégories différentes, avec au moins 1 en U6F à U11F : Soit : U6F à U11F et U12F à U15F ou U6F à U11F et U16F à U19F EN ATTENTE VALIDATION	1 équipeU18 - U19 à 11 (ou 2 U18) 1 équipe F dans 3 catégories différentes : U6F à U11F et U12F à U15F et U16F à U19F EN ATTENTE VALIDATION

LES CRITERES INCONTOURNABLES

À L'OBTENTION D'UN LABEL (DES 3 NIVEAUX)

•			
	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Projet EDUCATIF	 S'engager dans l'application du programme éducatif fédéral Rendre visible la charte d'engagement Assurer le relais des messages fédéraux Projection des actions PEF et transmission des fiches 		
Projet	1 référent programme éducatif 1 référent arbitre 1 référent sécurité 1 référent Foot féminin Formaliser un plan de formation (dirigeants, éducateurs, arbitres, salariés)		
de FORMATION de l'ENCADREMENT	1 référent Jeune titulaire du CFF1 ou CFF2	1 référent Jeune titulaire BMF	1 référent Jeune titulaire BEF
	1 module U7 ou BMF pour la catégorie U6- U7 + 1 module attesté pour chaque catégorie U8 à U13	1 module U7 ou BMF pour la catégorie U6-U7 + CFF de U9 à U19	1 module U7 ou BMF pour la catégorieU6-U7 + CFF U9 à U13 + BMF de U14 à U19

Projet ASSOCIATIF (100 pts)

Effectifs jeunes M et F

Sécurité opérationnelle

Animation du club

Effectifs encadrement M et F

Qualité des installations et des équipements

Actions de promotion et de recrutement

Espoir

50/100

Excellence

60/100

Elite



Projet SPORTIF (100 pts + 9 pts bonus)

Organisation technique et pédagogie

Participation aux rencontres sportives et normes d'entraînement

Pratiques nouvelles proposées

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite



Projet EDUCATIF (100 pts + 3pts bonus)

Structuration – organisation

Communication - promotion

Déploiement

Espoir

70/100

Excellence

70/100

Elite



Projet de FORMATION de l'ENCADREMENT (100 pts + 8 pts de bonus)

Niveau d'encadrement et fidélisation

Evaluation du plan de formation de l'encadrement

Espoir

50/100

Excellence

70/100

Elite



LES CRITERES CUMULABLES

Sous réserve du respect des critères incontournables, voici le nombre minimum de points à atteindre par nature de projet et par niveau de label pour obtenir la

distinction.	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet Associatif	50	60	70
Projet Sportif	50	70	80
Projet Educatif	70	70	70
Projet de Formation de l'Encadrement	50	70	80





LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LABEL ECOLES FEMININE DE FOOTBALL



ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL



Label EFF 25

LES CRITERES

Grille d'évaluation

Projet associatif (Incontournables)

Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations sportives qu'il utilise ?	Oui OR Non non éligible
Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	Oui OR Non nonéligible
Effectif minimum de jeunes pratiquantes licenciées	> = 8 licenciées U6f à U13F = BRONZE > = 12 licenciées U6f à UF + 12 licenciées U12F à U19F = ARGENT > = 20 licenciées U6F à U11F + 25 licenciées U12F à U19F = OR
Quelles actions promotionnelles et/ou quels outils de communication le club met-il en place	Aucune action et/ou outils mis en place = Non éligible 1 action avec les outils de communication FFF = BRONZE 2 actions + un plan de communication défini = OR



Grille d'évaluation

Projet sportif (Incontournables)

Nombres d'équipes de jeunes féminines engagées identifiées	Aucun = Non éligible - À minima 1 équipe U6F à U13F = BRONZE - À minima 3 équipes U6F à U19F dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe U12F à U19F = ARGENT - À minima 5 équipes U6f à U19F dont au mois 2 équipes U6F à U19F = OR
Nombre de séances d'entraînement hebdomadaires	 - Aucun = Non éligible - 1 séance/semaine = BRONZE - 1 séance/semaine par équipe = ARGENT - 1séance/semaine pour les U6F – U11F + 2 séances/semaine pour les U12F – U19F = OR
Engagement d'équipes féminines en football d'animation et en compétitions de jeunes	Aucun = Non éligible - 1 équipe U6F à U13F = BRONZE - 3 équipes U6F à U19F dont au moins 1 équipe U6F à U11F et au moins 1 équipe U12F à U19F = ARGENT - 5 équipes U6f à U19F dont au mois 2 équipes U6f à U11F et au moins 2 équipes U12F à U19F = OR
Participation au Parcours de Performance Fédéral	Non = BRONZE Oui = OR
Le club a-t-il élaboré une programmation annuelle dans les différentes catégories U6F à U19F ?	Non = ARGENT Oui = OR
Le club organise-t-il 1 séance hebdomadaire spécifique gardienne de but ?	Non = ARGENT Oui = OR



Grille d'évaluation

Projet éducatif (Incontournables)

Le club est-il engagé dans le programme éducatif fédéral ?	Oui = OR Non = Non éligible
Le club a-t-il affiché sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif ?	Oui = OR Non = Non éligible
Le club a-t-il affiché sur son installation principale les lois du jeu du football d'animation (affiche FFF) ?	Oui = OR Non = Non éligible
Le club met-il en place des actions dans le cadre du PEF?	Oui = OR Non = Non éligible





Projet de formation de l'encadrement (Incontournables)

Responsable technique Ecole Féminine	- Module attesté = BRONZE - CFF (1,2 ou 3) = ARGENT - BMF = OR
<u>Référent PEF licencié identifié</u>	Oui OR Non non éligible
Référent football féminin licencié identifié	Oui OR Non non éligible
Niveau d'encadrement des équipes féminines	Pas de proposition = Non éligible - À minima 1 module CFF1 ou CFF2 = BRONZE - À minima 1 CFF (1,2 ou 3) et 2 modules attestés du CFF (1,2 ou 3) = ARGENT - À minima 3 CFF (1,2 ou3) et 2 modules attestés du CFF(1,2 ou 3) = OR
Nombre de femmes licenciées identifiées dans l'encadrement de l'école féminine	Aucune = non éligible 1 = BRONZE 3 = ARGENT 5 ou + = OR



L'intégration du Futsal au sein du projet de club







Labels 2019 / 2020

Ligue de Football des Pays de la Loire

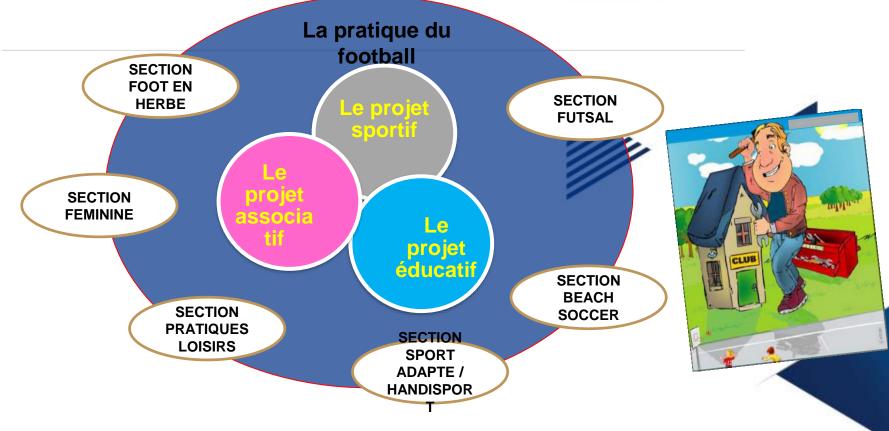


MODELISATION D'UN CLUB





Un club où les offres de pratique du football sont plurielles!







INTERETS AU SEIN D'UN CLUB LIBRE

POUVOIR

D'ATTRAC

TION



Complémentarité du Futsal avec le football en herbe!

Au niveau:

- Tactique : lecture du jeu, polyvalence, transitions, jeu à 2, à 3...
- Technique : maîtrise du ballon, espaces réduits
- Athlétique : coordination motrice, capacité à répéter les efforts...
- Mental: attention, concentration...



Renforcer le pouvoir d'attraction du club et attirer de nouveaux licencié(e)s! PROGRES SION du joueur



FIDELISATI ON



Répondre aux besoins des joueurs et contribuer à mieux les fidéliser!

Au niveau:

- Che les petits : pratique intérieure sécurisante, notamment en période hivernale
- Chez les jeunes : pratique diversifiée du football + plaisir généré
- Chez les Seniors : recherche d'une pratique différente, parfois moins contraignante, en loisir ou en compétition





INTERETS DE LA PRATIQUE FUTSAL AU SEIN D'UN CLUB LIBRE



4 vidéos promotionnelles sur le site de la FFF :







DES OFFRES DE PRATIQUES

Préoccupations :

- Donner une image positive de la pratique
- Renforcer le niveau de structuration des clubs
- Structuration des compétitions régionales et départementales et développement du Futsal Loisir
- Exigences progressives sur l'accueil et la sécurité, le niveau de l'encadrement, la formation des arbitres...

Préoccupations :

- Proposer des pratiques adaptées pour
- Elargir l'offre de pratique Futsal

Chez les jeunes, 3 niveaux de pratique, afin de mieux répondre aux besoins des pratiquants :

- Niveau 1 : une pratique spécifique (des rassemblements régionaux U11 et U13, des championnats régionauxU15 et U17)
- Niveau 2 : une pratique mixte Futsal / Foot herbe, sur des temps non concurrentiels
- Niveau 3 : une pratique associée (le Futsal en complément du foot herbe et de manière





Equipes Seniors







Préoccupations :

- Créer une offre de pratique spécifique
- Valoriser la pratique du Futsal **Féminin**
- Une sélection régionale Féminine
- Un Challenge Régional Féminin
- Des Challenges départementaux dans les Districts, avec participation des équipe de foot à 11

Equipes Féminines







DES OUTILS SPECIFIQUES

INSTALLATIONS EXTERIEURES DE TYPE 4 POUR LE ENTRAINEMENTS ET LES COMPETITIONS DE BASE









F.A.F.A CHAPITRE EQUIPEMENT

FINANCEMENT DE REVÊTEMENTS MULTISPORTS EXTÉRIEUR ÉCLAIRÉS

Confort et sensations optimales

Rapidité de circulation

du ballon

Bonne qualité de rebonds

Peu de danger

sur les appuis

Vigilance sur terrain humide

Coût estimé d'un terrain

60K€ HT par terrain en dalles PVC avec éclairage, sans toit(1)

Véritable atout pour développer la pratique Futsal, le terrain extérieur ne nécessite pas de travaux lourds, il est peu coûteux et il est très facile d'entretien.

(1) Le prix d'un terrain sans éclairage est estimé à 35K€, le prix d'un toit est estimé à 200K€

Financement: 20 000 € (dans la limite de 50% du montant HT des travaux)





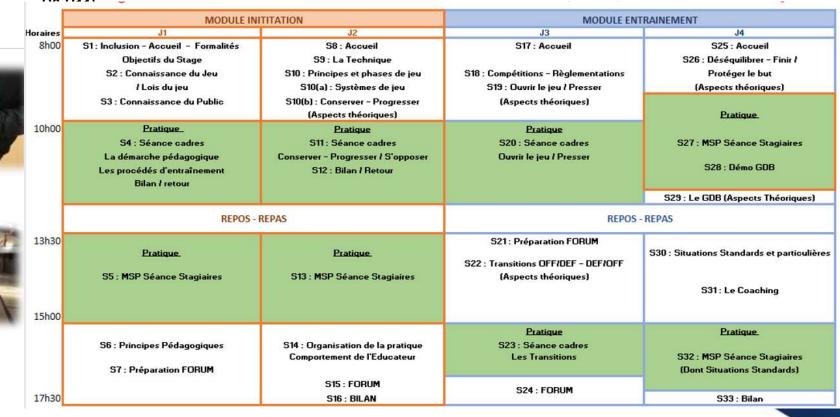
UNE FORMATION SPECIFIQUE



LE CERTIFICAT FEDERAL FUTSAL-BASE :

- 1 module <u>« initiation »</u> de 16h (destiné à l'encadrement des

 1 module <u>« entraînement »</u> de 16h (destiné à l'encadrement des U13-







UN LABEL JEUNES SPECIFIQUE









Clubs ciblés : clubs délivrant des licences Futsal chez les jeunes

Critères liés aux projets associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation

3 niveaux de Label : Espoir, Excellence, Elite

Délivrance du Label pour 3 ans

Pas d'obligation de Label pour accéder aux compétitions nationales ou régionales (mais le Label fait partie intégrante de la Licence Club)

Le Label « Jeunes » Futsal

Encourage et incite sur volontariat

le projet pour les jeunes

Propose des critères et des niveaux

Nécessite
Une évaluation pluriannuelle

4 Associe
Une valorisation





SYNTHESE: LES INTERETS DE L'INTEGRATION DU FUTSAL AU SEIN DU PROJET DE CLUB



Intérêts pour le club Répondre aux besoins des pratiquants

Améliorer le taux de fidélisation

Contribuer à la formation du joueur / de la joueuse

Afficher le dynamisme du club

Créer une dynamique interne

Renforcer le pouvoir d'attraction











« L'avenir, nous n'avons pas à le prédire mais à le permettre » (St Exupéry).





LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LABEL JEUNES FUTSAL





Grille d'évaluation

Projet associatif (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE		
Tableau d'information en extérieur sur chaque installations affichant l'organigramme du club, les diplômes et cartes professionnelles d'éducateurs et les numéros d'urgence	Х	Х	Х		
Utilisation de buts fixés au sol	Saut	Sauf si buts gonflables			
Effectifs U6 U9		8	8		
Effectifs U10 U11		0	8		
Effectifs U12 U13	8	o	8		
Effectifs U14 U15	8		8		
Effectifs U16 U18		8	8		



Projet sportif (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Nombre d'équipes U6 – U9 engagées		1	1
Nombre d'équipes U10 – U11 engagées		•	1
Nombre d'équipes U12 - U13 engagées	1	1	1
Nombre d'équipes U14 - U15 engagées		1	1
Nombre d'équipes U16 - U18 engagées		1	8

1 équipe = engagement dans l'offre de pratique



Projet éducatif (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
Club engagé dans le programme éducatif fédéral et en possession des différents outils mis à disposition *	X	X	Х
Affichage au sein du club de la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif	Х	X	Х
Affichage au sein du club des lois du jeu du Futsal (Format ludique → doc à créer)	Х	X	Х

* Classeur pédagogique - Quizz les Incollables - Fiches actions ...

2020/2021: Fiches actions PEF:

Espoir : 1 par catégorie dont 1 sur l'arbitrage

Excellence: Fiche arbitrage pour tous + 1 action: thème pour tous Elite: Fiche arbitrage pour tous + 3 actions: thème pour tous



Projet de formation de l'encadrement (Incontournables)

CRITERES 2019 / 2020	ESPOIR	EXCELLENCE	ELITE
1 Référent PEF	X	X	X
1 Responsable « jeunes » certifié			
Encadrement U6-U7			
Encadrement U8-U9	1 éducateur	2 éducateurs	4 éducateurs certifiés Futsal
Encadrement U10-U11		certifiés Futsal Base	Base dotn au
Encadrement U12-U13			moins 1 au CFF4
Encadrement U14-U15			
Encadrement U16-U18			
Formailsation d'un plan de formation concernant les dirigeants, les arbitres, les éducateurs et les salariés pour les saions N, N+1 et N+2	X	X	X

Personnes obligatoirement licenciées « Technique »



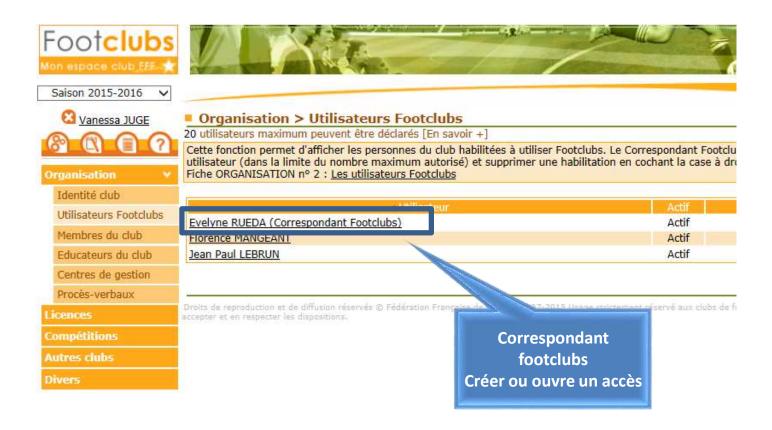




PRÉSENTATION DE L'OUTIL : FOOT CLUBS – PORTAIL BLEU



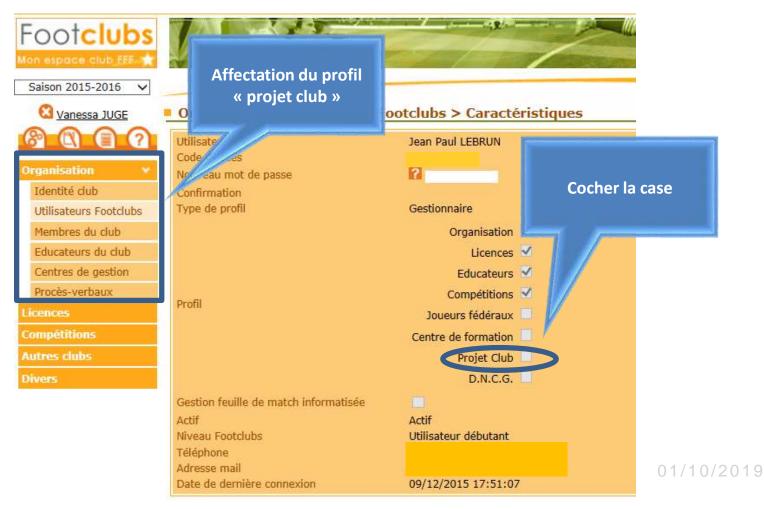
Vision du coté CLUBS - ouverture de l'accès







Vision du coté CLUBS - ouverture de l'accès









Vision du coté CLUBS - ouverture de l'accès







Vision du coté CLUBS

SUIVI DES CLUBS Saison 2019-2020 Recette LABEL2

Votre club est intéressé par une demande d'accompagnement et de structuration du projet club dans le cadre de l'obtention d'un Label FFF.

En entrant dans cette démarche, votre ligue et ses districts (élus et techniciens) s'engagent à vous rencontrer et vous guider pour développer votre projet clubs.

Pour cela, nous vous demandons de compléter votre « autodiagnostic » puis de le faire valider par votre Président et votre comité directeur afin que la démarche d'accompagnement des instances soit effective.

En fonction des caractéristiques de votre club, rendez-vous sur le ou les Label FFF visés en cliquant sur les logos ci-dessous :

LABELS









2018-2019











LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE

I HISTORIQUE LABEL







500247 - PARIS ST GERMAIN F.C.

aison N+2	Saison N+1
59 points / Espoir	72 points / Excellence
59 points / Espoir	72 points / Excellence
59 points / Espoir	72 points / Excellence
59 points / Espoir	72 points / Excellence
M DUPONT	Mme MICHEL
M. RICHARD	M ROBERT







Vision du coté CLUBS

SUIVI DES CLUBS - LABEL JEUNES Saison 2018-2019 Fff XAVIER

AUTODIAGNOSTIC

Quel est le référent du projet Club / Labels (Membre du comité directeur)?						
Numéro licence	LE PRESIDENT Psdt	Correspondant de presse				
Référent technique Jeunes (Labels)?						
Numéro licence 1	LE PRESIDENT Psdt	Correspondant de presse				

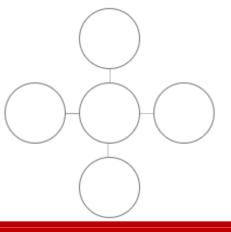






AUTODIAGNOSTIC

Quelles sont les valeurs de votre club ?



Pourquoi voulez vous rentrer dans cette démarche de projet club ?

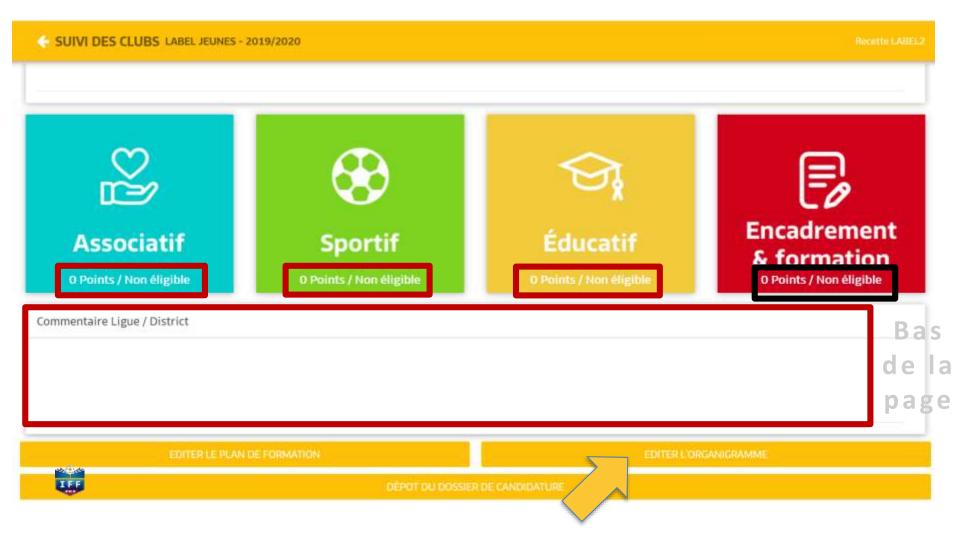
Comment vous voyez vous dans 3 saisons?

Haut de la page





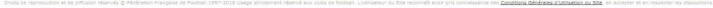






Vision du coté CLUBS



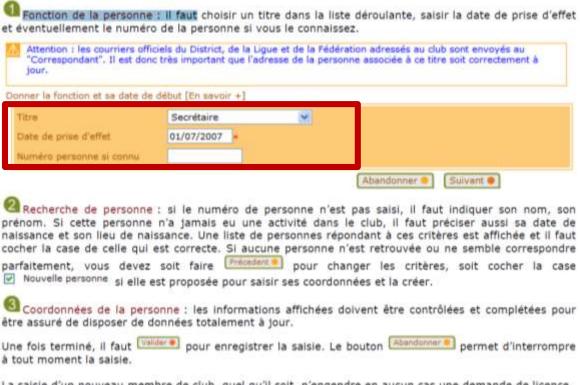






3 étapes obligatoires pour enregistrer un membre

Vision d u coté CLUBS

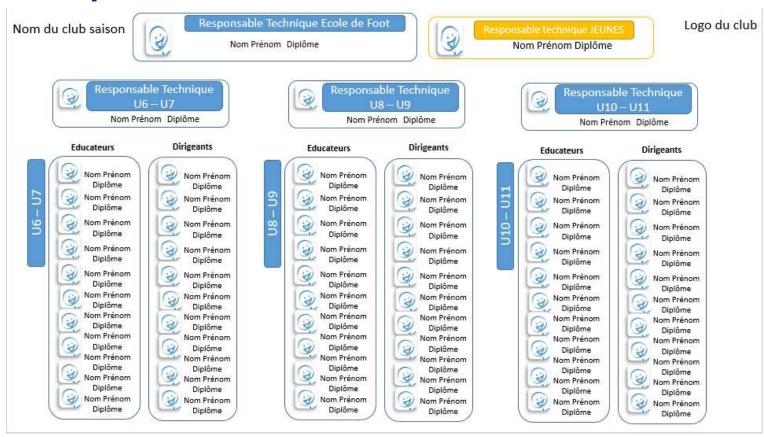




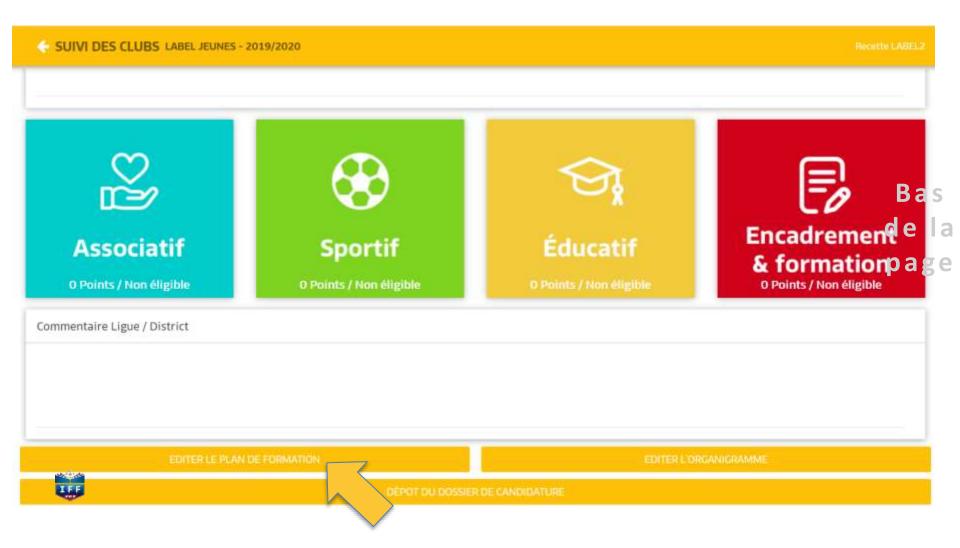
La saisie d'un nouveau membre de club, quel qu'il soit, n'engendre en aucun cas une demande de licence.



Exemple de résultat









Exemple Plan de formation

	NOM Prénom	Type de licence	AGE	Ancienneté au club (année de prise de 1ere licence)	Responsabili é ou catégorie entrainée cette saison année N	Responsabilit é ou catégorie entrainée Année N + 1	Responsabilit é ou catégorie entrainée Année N + 2	Responsabili é ou catégorie entrainée Année N+3										
									Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
	0				Responsable catégorie :U6 · U7				0									
									Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
	0				U6 - U7Equipe				0									
									Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
	0				U6 - U7Equipe				0									
									Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
E	0				U6 - U7Equipe				0									
С									Formation 1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut
0	0				U6 - U7Equipe				0									
7 I									F1	Statut	Formation 2	Statut	Formation 3	Statut	Formation 4	Statut	Formation 5	Statut







Recette LABEL2



Associatif

O Points / Non éligible



Sportif

O Points / Non éligible



Éducatif

O Points / Non éligible



Commentaire Ligue / District

Bas

de

page

EDITER LE PLAN DE FORMATION.

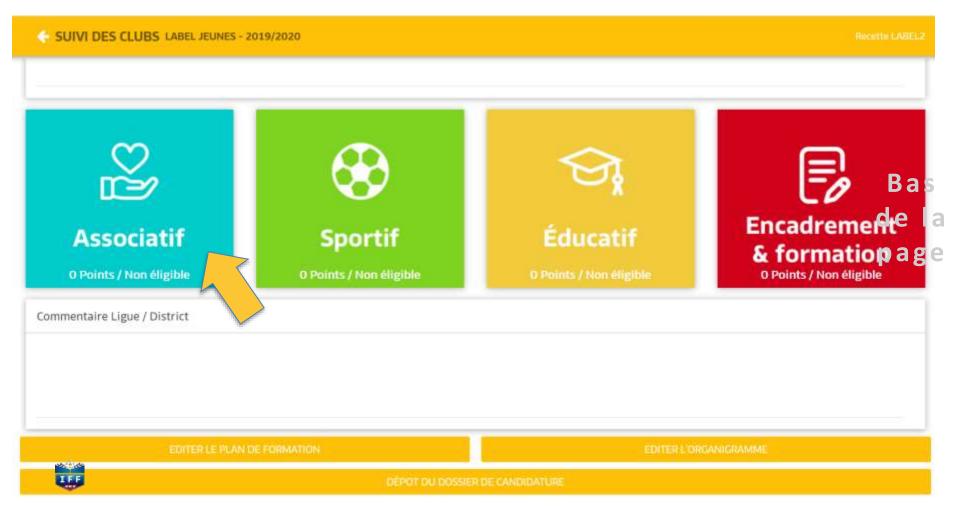
FORTER L'ORGANIGRAMME



DEDOT OU DOSSIED HE CANDIDATURE







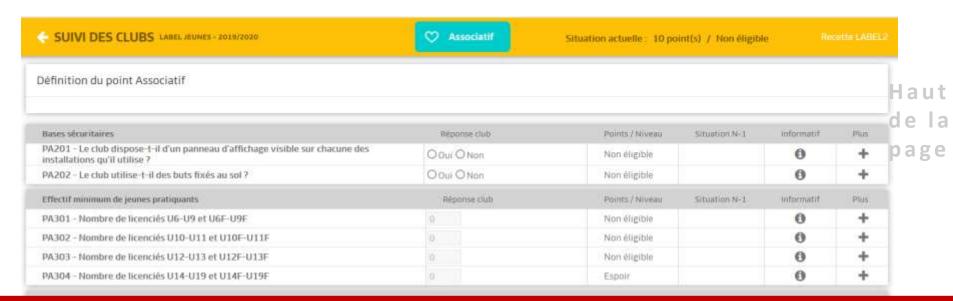


Haut

Définition du point Associatif

Bases sécuritaires	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plan
PA201 - Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations qu'il utilise ?	O Our O Non	Non éligible		0	+
PA202 – Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	O Oui O Non	Non éligible		0	>+
Effectif minimum de jeunes pratiquants	Réponse dub	Points / Niveau	Situation N-1	Inform	Phili
PA301 - Nombre de licenciés U6-U9 et U6F-U9F	0	Non éligible		0	
PA302 - Nombre de licenciés U10-U11 et U10F-U11F	0	Non éligible		0	1
PA303 - Nombre de licenciés U12-U13 et U12F-U13F		Non éligible		0	+
PA304 - Nombre de licenciés U14-U19 et U14F-U19F	0	Espoir		0	+
Effectifs jeunes	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA401 - Pourcentage de licenciés U6-U11 et U6F-U11F	0	0/2		0	+
PA402 - Pourcentage de licenciés U12-U15 et U12F-U15F	0	0/2		0	+
PA403 - Pourcentage de licenciés U16-U19 et U16F-U19F	0	0/2		0	+
PA404 - Pourcentage de licenciées U6F-U13F	0	0/25		0	+
PA405 - Nombre de licenciées U14F-U19F	(0)	0 / 1.5		0	+
PA406 - Pourcentage de licences Mutation U7-U11 et U7F-U11F	0	2/2		0	+
PA407 - Pourcentage de licences Mutation' U12-U15 et U12F-U15F	α .	2/2		0	+
PA408 - Pourcentage de licences 'Mutation' U16-U19 et U16F-U19F	0	2/2		0	+
0.470 - Taux do Eddication dos licopride HE-LLIA of HEE-LLIAS do la calcon N -1	(44)	0.73		6	-3





Cette donnée générée automatiquement par le système d'information de la FFF

- Pour le niveau Bronze, le nombre de licences U6F à U13F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 8.
- Pour le niveau Argent, le nombre de licences U6F à U11F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 12, et le nombre de licences U12F à U19F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 12.
- Pour le niveau Or, le nombre de licences U6F à U11F éditées doit être supérieur ou égal à 20, et le nombre de licences U12F à U19F Libres et Futsal éditées doit être au moins supérieur ou égal à 25.

-	Pourcentage de licences 'Mutation' U16-U19 et U16F-U19F	0	2/2	0	+	Г
	86.400 - Taux de Sabilication des lisseriés IIC-IIA0 et IICC-IIA0C de la calcon M1	(44)	0.72	0	-	



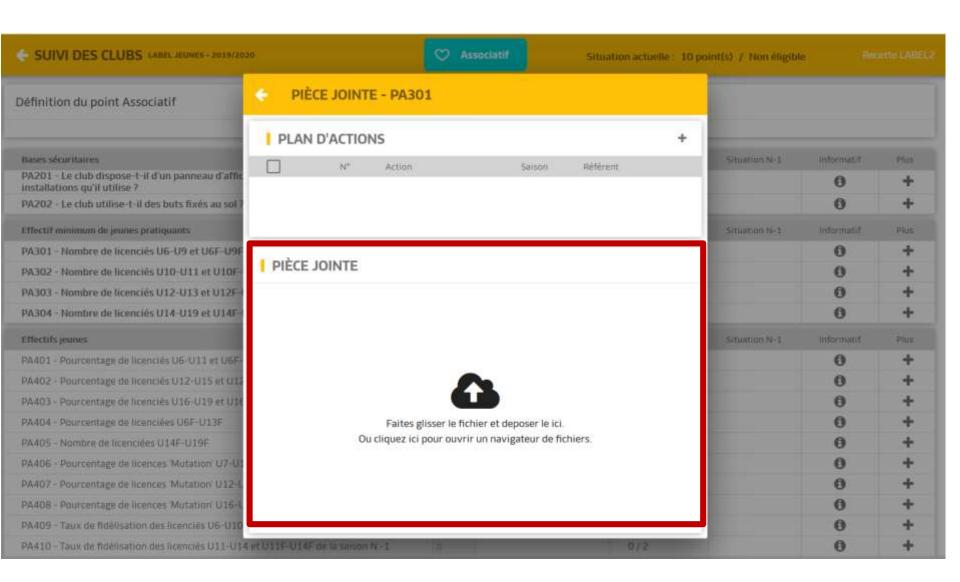
Haut

de la page

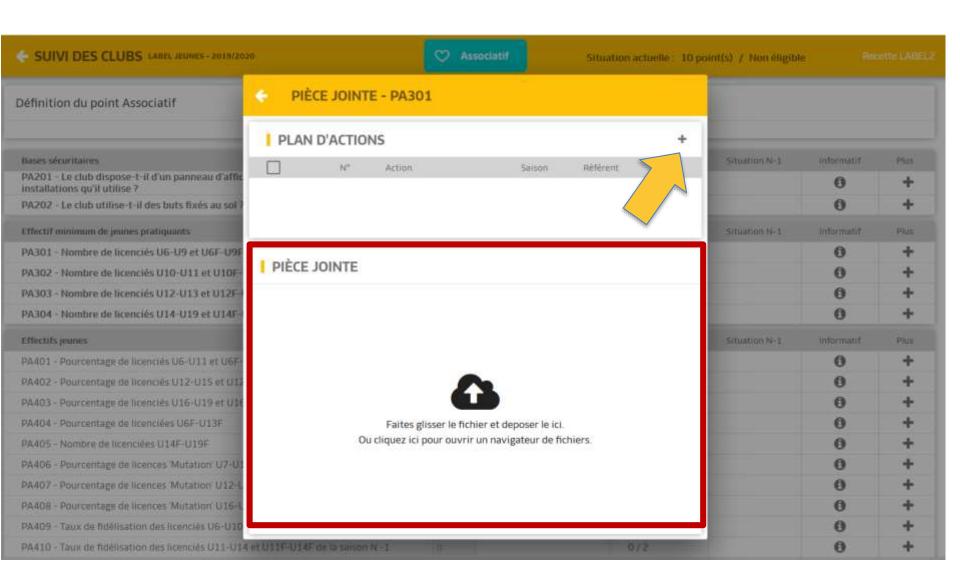
Définition du point Associatif

Bases sécuritaires	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA201 - Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage vísible sur chacune des installations qu'il utilise ?	O Our O Non	Non éligible		0	+
PA202 - Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	O Oui O Non	Non éligible		0	+
Effectif minimum de jeunes pratiquants	Réponse dub	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Phis
PA301 - Nombre de licenciés U6-U9 et U6F-U9F	0	Non éligible		0	+
PA302 - Nombre de licenciés U10-U11 et U10F-U11F	0	Non éligible		0	+
PA303 - Nombre de licenciés U12-U13 et U12F-U13F		Non éligible		0	+
PA304 - Nombre de licenciés U14-U19 et U14F-U19F	0	Espoir			+
Effectifs jeunes	Réponse club	Points / Niveau	Situation N-1	Informatif	Plus
PA401 - Pourcentage de licenciés U6-U11 et U6F-U11F	0	0/2		0	+
PA402 - Pourcentage de licenciés U12-U15 et U12F-U15F	0	0/2		0	+
PA403 - Pourcentage de licenciés U16-U19 et U16F-U19F	0	0/2		0	+
PA404 - Pourcentage de licenciées U6F-U13F	0	0/25		0	+
PA405 - Nombre de licenciées U14F-U19F	0	0 / 1.5		0	+
PA406 - Pourcentage de licences 'Mutation' U7-U11 et U7F-U11F	0	2/2		0	+
PA407 - Pourcentage de licences 'Mutation' U12-U15 et U12F-U15F	O.	2/2		0	+
PA408 - Pourcentage de licences 'Mutation' U16-U19 et U16F-U19F	0	2/2		0	+
				0	-8

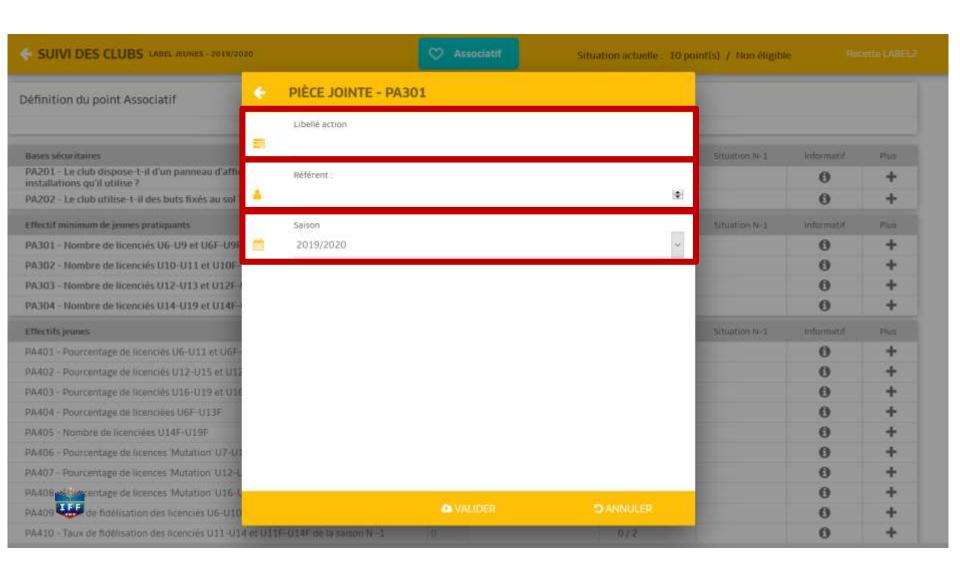




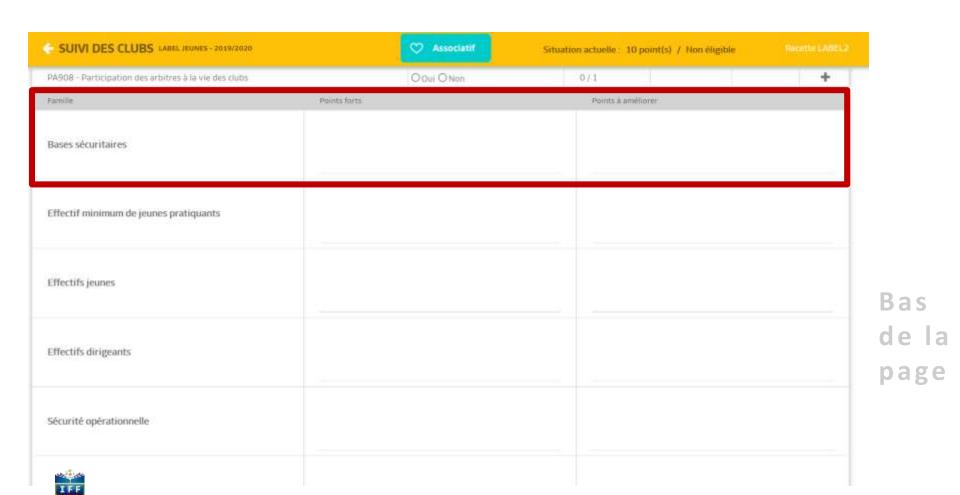






















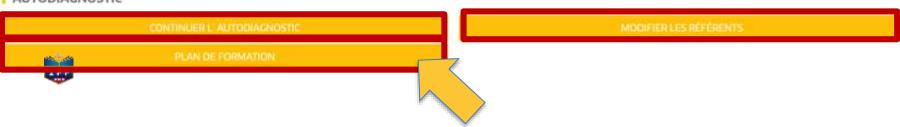


DISTRICT PYRENEES ATLANTIQUES

HISTORIQUE LABEL

ritères	Salson N-2	Salson N-1	Salson
ssociatif	8	28 points / Elite	Non éligible
Spartif		9 points / Non éligible	Non éligible
Educatif	12	0 points / Non éligible	Non éligible
Encadrement et Formation	8	0 points / Non éligible	Non éligible
Référent du projet club	Pas de candidature		
igue / District	Pas de candidature	David SANTOS	Aucun accompagnateur affecté!

AUTODIAGNOSTIC





I PLAN DE FORMATION

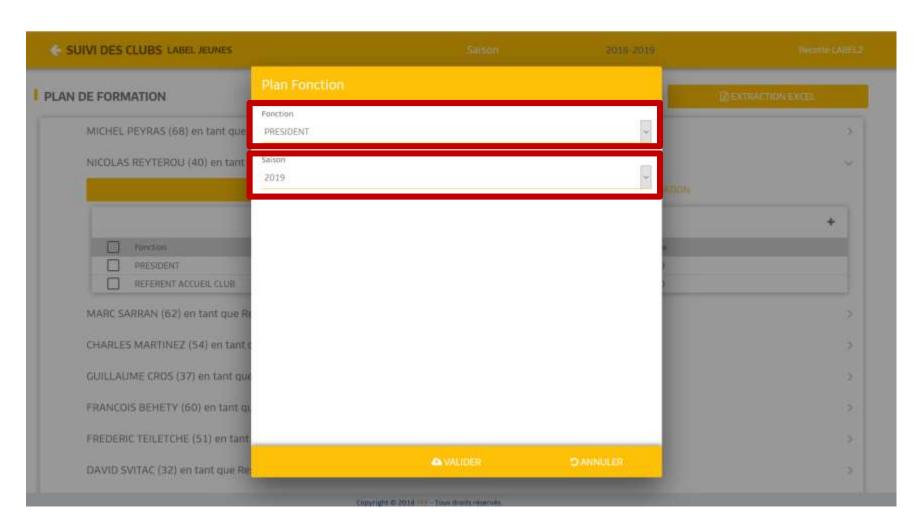


	MICHEL PEYRAS (68) en tant que TRESORIER (Aucun diplôme)	Σ
	NICOLAS REYTEROU (40) en tant que Responsable Jeunes (Diplôme - BET)	>
	MARC SARRAN (62) en tant que Responsable Sécurité (Aucun diplôme)	S
	CHARLES MARTINEZ (54) en tant que CORRESPONDANT (Aucun diplôme)	ŝ
1	GUILLAUME CROS (37) en tant que Responsable Ecole De Foot (Diplôme - BEF)	Σ
	FRANCOIS BEHETY (60) en tant que Référent Sécurité (Aucun diplôme)	×
	FREDERIC TEILETCHE (51) en tant que PRESIDENT (Aucun diplôme)	>
	DAVID SVITAC (32) en tant que Responsable Technique des Jeunes (Diplôme - Initiateur 1)	ž.
	JACQUES CROS (59) en tant que Correspondant Compétitions Nationales (Aucun diplôme)	ž
	HENRI OLAZCUAGA (49) en tant que Responsable Technique (Diplôme - DEF)	×
	serves se endered that a same and better that and the serves of	P .

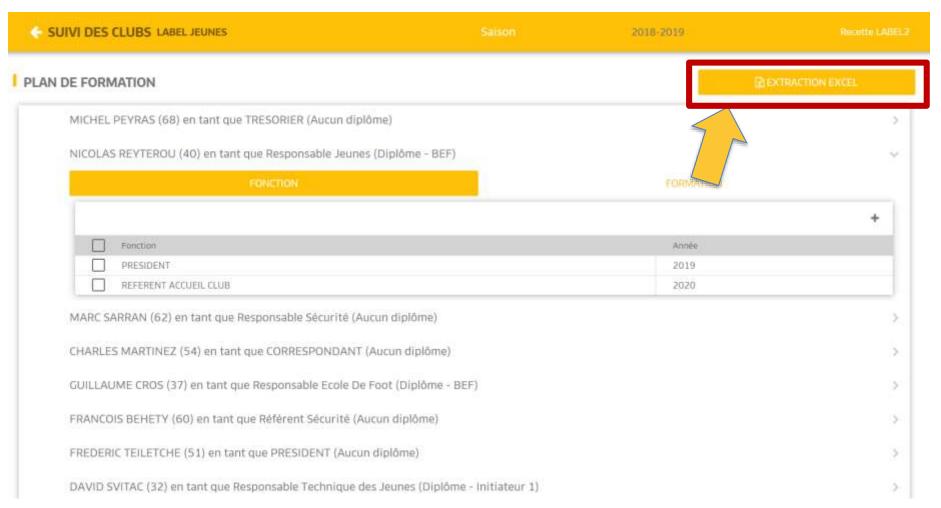


PLAN DE FORMATION MICHEL PEYRAS (68) en tant que TRESORIER (Aucun diplôme) NICOLAS REYTEROU (40) en tant que Responsable Jeunes (Diplôme - BEF) Fonction Année PRESIDENT 2019 REFERENT ACCUEIL CLUB 2020 MARC SARRAN (62) en tant que Responsable Sécurité (Aucun diplôme) CHARLES MARTINEZ (54) en tant que CORRESPONDANT (Aucun diplôme) GUILLAUME CROS (37) en tant que Responsable Ecole De Foot (Diplôme - BEF) > FRANCOIS BEHETY (60) en tant que Référent Sécurité (Aucun diplôme) 5 FREDERIC TEILETCHE (51) en tant que PRESIDENT (Aucun diplôme) DAVID SVITAC (32) en tant que Responsable Technique des Jeunes (Diplôme - Initiateur 1)















LA VALORISATION



LES SUPPORTS DE VALORISATION

La Fédération met à disposition des clubs des outils permettant aux clubs de valoriser leur label tout au long de sa période de validité.

- **Les diplômes** : supports personnalisés et millésimés
- **Les plaques** : supports millésimés
- Les dotations: kit composé a minima de ballons, de chasubles et de vestes de pluie Nike, distribué une seule fois lors de la première attribution du label ou de son renouvellement
- Un kit de communication : possibilité pour les clubs d'exploiter la charte graphique et les logos fournis par la FFF
- Une cérémonie de remise : en présence de tous les acteurs (club, centre de gestion, mairie...)







ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL





LES CONTACTS



CONTACTS



C.T.R
Développement et Animation
des pratiques
Lydie CHARRIER
Icharrier@lfpl.fff.fr



C.T.R
Développement et Animation
des pratiques
Arnaud VAUCELLE
avaucelle@lfpl.fff.fr



Assistante ETR

Aurélia PINEAU
apineau@lfpl.fff.fr



C.T.D. DAP 53 Mathieu AIRAULT mairault@mayenne.fff.fr 06 36 41 47 73



C.T.D. PPF 53 Arnaud BULENGER abulenger@mayenne.fff.fr 06 28 65 50 86



Agent de développement 53 Kevin GENISSEL kgenissel@mayenne.fff.fr 06 36 41 43 19





QUESTIONS DIVERSES





